



Aux membres du Conseil Général
de et à
1308 La Chaux

email : conseil@lachaux.ch

La Chaux, le 30 août 2021

Séance ordinaire du Conseil Général

Madame, Mademoiselle, Monsieur

Vous êtes convoqué (e) en séance ordinaire du Conseil Général

le jeudi 23 septembre 2021 à 20h00 à la salle villageoise.

Ordre du jour :

- 1.- Message du Président
- 2.- Appel
- 3.- Lecture du procès-verbal condensé de la dernière séance, approbation. Le procès-verbal complet est disponible au bureau communal et sur le site internet communal
- 4.- Admission de nouveaux membres
- 5.- Préavis municipal N° 01/2021-2026 concernant les délégations de compétences du Conseil général à la Municipalité pour la durée de la législature 2021-2026 Rapport de la commission de Gestion et des Finances, débat puis vote
- 6.- Préavis municipal N° 01/2021-2026 concernant l'arrêté d'imposition 2022. Rapport de la commission de Gestion et des Finances, débat puis vote
- 7.- Nomination d'un délégué et d'un suppléant à l'AJERCO Réseau enfance Cossonay et région
- 8.- Réponses et communications de la Municipalité aux membres du Conseil
- 9.- Divers et propositions individuelles.

Le port du masque est obligatoire durant toute la durée de la séance. Les distances seront assurées et du gel hydro-alcoolique sera à disposition.

Pour le bureau du Conseil Général

Le Président :

La Secrétaire :



NB : le **procès-verbal intégral de la séance du 10 juin 2021** est à votre disposition au bureau communal et sur le site internet : www.lachaux.ch→Autorités→Conseil Général→Procès-verbaux
les **préavis municipaux** sont à votre disposition au bureau communal et sur le site internet : www.lachaux.ch→Autorités→Municipalité→Préavis